

Année Africaine 1963, Paris, Editions Pédone, 1965, 515 pages.

« L'Afrique noire est, depuis plusieurs années, l'une des vedettes de l'actualité » disent en guise d'introduction les présentateurs de *l'Année Africaine*, illustrant ainsi l'importance que ce continent prend dans la politique mondiale. Des études de plus en plus nombreuses sont consacrées à l'Afrique, à tel point qu'elles arrivent à suivre les événements. Mais ces derniers se succèdent si rapidement et entraînent tellement de conséquences, à l'intérieur comme à l'extérieur du continent, qu'il est devenu difficile de faire le point sur un problème ou un autre. Aussi faut-il se féliciter de la parution de *l'Année Africaine* qui vient fort opportunément seconder les efforts de ceux qui s'intéressent à l'évolution des Etats au sud du Sahara. En vérité, on peut s'étonner qu'il ait fallu attendre 1963, pour voir paraître une telle publication qui aurait dû débiter, à notre avis, dès l'année 1960 : « année africaine », comme on l'a appelée, car elle consacrait l'indépendance de la plupart des Etats et donc leur émergence dans la vie internationale. Peut-être que l'existence de la *Revue juridique et politique, indépendance et coopération*, du *Recueil Penant*, de la *Chronologie politique africaine* et du bulletin *Afrique contemporaine* n'engageait pas beaucoup à tenter une entreprise difficile, dont l'utilité n'apparaissait pas exactement ou risquait de faire double emploi. Quoi qu'il en soit, grâce à la collaboration du Centre d'études de l'Afrique Noire, de Bordeaux, du Centre d'études des relations internationales de Paris et du Centre des hautes études administratives sur l'Afrique et l'Asie modernes, les hésitations sont surmontées et le premier volume de *l'Année Africaine* relatif à 1963 a paru en 1965.

Le plan de l'ouvrage comprend trois parties. La première intitulée « l'Afrique dans le Monde » (p. 3-80) essaie de restituer les activités d'assistance et de coopération dans le continent noir d'une part, la place des hommes et des problèmes africains dans les organisations internationales d'autre part. Les renseignements apportés sur l'assistance et la coopération permettent d'apprécier exactement l'ampleur des aides de toute nature dont bénéficient les Etats, tandis que de brèves chroniques résument la doctrine africaine en matière d'association avec le Marché Commun, de commerce international ou d'assistance mutuelle. La place prise par les Africains et leurs problèmes est analysée au niveau de l'ONU et des institutions spécialisées ; elle fait jouer suffisamment la solidarité du groupe pour que les auteurs parlent de « conquête » et d'« offensive » de l'Afrique Noire qui a ravi à l'Amérique Latine le premier rang parmi les groupes régionaux de l'ONU. Des tableaux et des chiffres sont joints à cette première partie qui prend ainsi un aspect documentaire très utile.

La seconde partie concernant « les relations intra-africaines » (p. 83-150) analyse et résume l'activité de l'OUA et les rapports bilatéraux ou multilatéraux. Des articles très clairs et mesurés rappellent les faits les plus importants en les reliant entre eux de manière à dégager les continuités ou les ruptures de la vie diplomatique et politique. L'année 1963 est intéressante à cet égard, puisque c'est l'époque de la création de l'OUA dont la naissance est présentée assez longuement mais dans la charte — jointe en annexe — est examinée trop rapidement en deux pages. A ce propos il faut regretter l'absence de quelques études plus approfondies sur certaines institutions ou questions importantes qui méritent plus qu'une présentation sommaire et chronologique. A notre avis, deux ou trois études, incluses selon le cas, dans la première ou la seconde partie, complèteraient heureusement les chroniques existantes et constitueraient un apport très utile, par exemple, sur l'OUA, l'aide américaine ou russe, le rôle de la Banque mondiale en Afrique, etc...

La troisième partie, de loin la plus importante quantitativement, car elle occupe presque les trois quarts du volume (pp. 153-511) est constituée par les chroniques établies pour tous les pays africains noirs, indépendants ou non, par ordre alphabétique depuis l'Angola jusqu'au Zanzibar. Chaque chronique comprend deux parties : d'abord une note de « synthèse » qui retrace les grandes lignes de l'évolution du pays au cours de l'année et met en relief les principaux événements politiques, parfois — mais plus rarement — économiques et sociaux ; ensuite une « chronologie » qui donne la date de ces événements. Ces chroniques sont d'importance très inégale ; elles peuvent comporter deux pages (Gambie, Sierra Léone) ou quinze à vingt pages (Afrique portugaise, Congo-Brazzaville). Cette disproportion s'explique parce que certains petits Etats ne vivent guère d'événements importants et ne méritent de figurer dans une chronique que pour mémoire ; d'autres, au contraire, sont affectés par des coups d'Etat, des révolutions ou troubles divers qui méritent un examen plus long (les deux Congo, le Gabon, le Togo). Cependant il est des cas où l'importance des chroniques varie moins en fonction des événements qu'en fonction des auteurs : on peut ainsi remarquer que celles réalisées par Philippe Decraène sont très courtes, même lorsqu'il s'agit d'un Etat comme le Ghana où la vie politique fort mouvementée peut justifier plus que quatre pages ; par contre, les chroniques de Suzanne Bonzon ou Sila Cerqueira sont beaucoup plus longues même lorsqu'il s'agit du Soudan « resté à l'écart des grands courants » et où « la vie politique intérieure est partiellement réduite », présenté pourtant en neuf pages. A cette disproportion par Etat, s'ajoutent des variantes dans le contenu des chroniques ; parfois la « synthèse » et la « chronologie » sont équivalentes et comportent sensiblement autant de pages ; parfois l'une ou l'autre est développée trois ou quatre fois plus longuement, ce qui étonne quelque peu. Enfin pour quelques Etats la chronique peut commencer par des indications chiffrées d'ordre géographique, économique et politique et s'achever par des annexes. Est-ce volontairement que de telles indications sont données pour quelques uns seulement dans ce premier volume en

réservant les autres pour les prochaines publications ? c'est possible. Mais il aurait été, peut-être, plus utile de présenter schématiquement chacun des Etats dans cette première *Année Africaine* de manière à familiariser le lecteur et à lui permettre de disposer de quelques données précises et récentes sur chacun d'eux.

Etant donnée la diversité des chroniques, par leur nombre et leur importance respective, il est difficile de porter une appréciation sur le contenu. Il est impossible de les faire plus complètes et plus étoffées puisqu'il faut rendre compte de la situation d'une quarantaine de pays. Toutefois, sur un plan général, on peut reprocher à l'*Année Africaine* d'être essentiellement un aperçu de la vie diplomatique et politique. L'*Année Africaine* porte la marque de ses origines : réalisée par des centres spécialisés dans les études de sciences politiques, elle fait encore place aux événements économiques, mais pas du tout aux événements sociaux et culturels. C'est là une lacune qu'elle doit combler si elle veut constituer un bilan annuel et un instrument de référence pour toute personne curieuse de suivre l'évolution du continent noir. Par ailleurs on se demande pourquoi la bibliographie est totalement absente dans un tel ouvrage; il s'agit là, à notre avis, d'une grande lacune qui ne saurait persister sans porter préjudice à la publication. Ces remarques ne mettent en cause aucunement l'importance et l'utilité de l'*Année Africaine* 1963 ; elles veulent simplement être ces critiques bienvenues souhaitées par les présentateurs dans l'avertissement, critiques qui seront surmontées certainement dans les volumes futurs que nous attendons avec intérêt et sympathie.

Ahmed MAHIOU.